

ENSEIGNER LA COMPREHENSION DE TEXTES

(Conformément aux programmes 2016)

Vecteur essentiel de réussite scolaire, outil indispensable à l'appropriation du monde, la compréhension de l'écrit contribue à la construction de l'autonomie sociale et scolaire de l'élève, ainsi qu'à son développement personnel. Si toutes les compétences attendues à l'école sont également importantes dans la mesure où elles constituent un ensemble complémentaire, constitutif du socle commun, **la compréhension de l'oral, de l'écrit et de l'image** occupe néanmoins une place centrale qui permet à l'élève de penser, s'exprimer, communiquer et apprendre. Régulièrement sollicitée dans l'ensemble des activités scolaires, **la compréhension de l'écrit** doit faire l'objet d'un **apprentissage spécifique dans le cadre d'un enseignement structuré et progressif** sans attendre la maîtrise du code¹.

Cet apprentissage complexe et évolutif, mêlant capacités linguistiques, capacités cognitives, connaissances culturelles, nécessite un enseignement exigeant inscrit dans une dialectique : « la compréhension comme **objet d'enseignement** » lors de séances spécifiques centrées sur ses différentes composantes et « la compréhension comme **outil au service des autres apprentissages** » permettant une mise en situation dans des contextes divers (découverte-transfert- réinvestissement).

Au cœur des apprentissages de l'école primaire

Le travail engagé dès l'école maternelle -cycle 1 (PS MS GS)- aura permis une première construction de compétences , notamment dans l'apprentissage de l'oral et du rapport à l'écrit, avec un travail spécifique portant sur **la compréhension d'un récit oral, d'images et de textes écrits** sans autre aide que le langage entendu.

Le cycle des apprentissages fondamentaux - cycle 2 (CP CE1 CE2) - approfondira et consolidera l'acquisition de ces compétences en construisant notamment la capacité de lire et de comprendre de façon autonome. Cette capacité est essentielle dans l'accès à la connaissance et à l'information, ainsi que dans son traitement.

Le cycle de consolidation - cycle 3 (CM1 CM2 6^e) - poursuivra et approfondira ces compétences en les rendant opératoires dans des tâches et des contextes variés, notamment au regard des textes littéraires et des différents types de textes.

A chaque niveau, les apprentissages engagés devront permettre de consolider les compétences « en cours de construction » encore fragiles ou coûteuses en attention, en gagnant sur l'efficacité de l'activité de l'élève (efficacité / coût cognitif) tout en proposant des tâches et des supports plus longs et plus complexes. La progressivité des apprentissages exige en effet tout à la fois de mobiliser régulièrement les compétences acquises dans des contextes divers, de consolider celles en cours d'acquisition et d'en construire de nouvelles au regard des capacités disponibles.

¹ Cf **La conférence de consensus** : "Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ?" (mars 2016). <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/> (Recommandations R21 à R24)

Un apprentissage complexe

Capacité primordiale, la compréhension se travaille spécifiquement dans des séances visant l'acquisition de la langue française, mais aussi dans l'ensemble des activités liées à la compréhension du monde ainsi que lors d'activités liées à la vie quotidienne de la classe. Comme pour tout apprentissage, l'enseignement de la compréhension de textes nécessite, en effet, des connaissances, compétences et stratégies ciblées, articulées avec des situations mobilisant des tâches aux compétences multiples (identification et traitement des informations- univers de référence et lexicale - fonctionnement de l'écrit...).

En complément des apprentissages linguistiques et en lien avec eux, un travail spécifique est également à développer sur **le traitement de l'information** en construisant les outils cognitifs indispensables à **l'identification, l'organisation et à la hiérarchisation des informations** (liens logiques et chronologiques- informations explicites, implicites et déduites...).

La capacité de « contrôler » sa compréhension et de réguler sa lecture (retours en arrière- adaptation de la vitesse de lecture- subvocalisation si besoin...) doit également faire l'objet d'activités régulières, collectives et personnalisées, avec une attention particulière de l'enseignant pour entraîner chacun et le rendre autonome.

En lien avec l'ensemble des apprentissages contribuant à la maîtrise de la langue écrite et orale, la compréhension de textes s'inscrit dans l'acquisition d'une « culture de l'écrit » résultant d'activités régulières de lecture, d'écoute, de reformulation, d'interprétation, d'argumentation.

Fruit d'un travail collectif engagé depuis plusieurs années dans le cadre académique, l'outil proposé par le groupe « Apprentissage de la compréhension au C2 » est au service des enseignants, des équipes de cycle et des formateurs. Pragmatique, il propose **des pistes de mise en œuvre et des analyses didactiques et pédagogiques** issues du travail conduit dans les classes et lors d'animations pédagogiques.

Construit afin d'armer les enseignants et les équipes dans la mise en œuvre d'un enseignement efficace de la compréhension de l'écrit, cet outil vise à conforter et nourrir les pratiques enseignantes performantes faisant de l'enseignement de la compréhension de l'écrit un vecteur essentiel de réussite scolaire et d'égalité des chances.

Dominique Roure, IA-IPR Créteil - DSDEN Toulouse,
à l'initiative du projet et du groupe académique de Créteil : « *Enseignement de la compréhension au C2* ».